

## Élections et nominations au conseil d'administration

### Vision

L'AAEPNE est une association professionnelle axée sur l'intégration représentant toute la diversité des champs d'intérêt et des points de vue des administrateurs scolaires à l'échelon des écoles et à l'échelle régionale. Le leadership de ces administrateurs est déterminant pour le maintien d'un système scolaire solide et d'écoles fortes au sein desquels la réussite du personnel et des élèves est prioritaire.

### Composition du conseil d'administration de l'AAEPNE

Onze administrateurs élus (AVRCE (1), CBVRCE (1), CCRCE (2), CSAP (1), HRCE (3), SSRCE (1), SRCE (1), TCRCE (1)).

Un administrateur nommé représentant les membres de l'AAEPNE d'ascendance africaine et un administrateur nommé représentant les membres de l'AAEPNE d'identité autochtone. (nouveaux sièges)

Jusqu'à quatre administrateurs nommés pour refléter la diversité des membres ; sexe, ascendance, expérience, compétences et rôles de leadership actuels.

À l'avenir, tous les postes sont élus ou nommés pour un mandat de deux ans.

Les directeurs doivent être membres permanents et actifs de l'AAEPNE.

### Conseil d'administration de l'AAEPNE

L'exécutif est composé de quatre positions exécutives ; président, vice-président, secrétaire et trésorier. Les postes sont choisis par le conseil après la ratification par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle d'octobre.

### Nominations

Les formulaires de candidature seront disponibles le mercredi 18 septembre 2019. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au mercredi 25 septembre 2019 à minuit. Le formulaire permettra aux candidats d'indiquer leurs points forts par rapport aux éléments énumérés dans le diagramme ci-dessous. Il y aura également une section pour permettre aux individus de s'exprimer dans le contexte de la vision initiale et des priorités de l'AAEPNE, tel que la page 1. Les candidats sont invités à réfléchir à toutes ces informations avant de remplir le formulaire de candidature.

## Élections au conseil d'administration en 2019

Cinq élections auront lieu si les administrateurs remplissent leur mandat d'un an ou s'ils sont vacants. Chaque membre de l'AAEPNE recevra un bulletin de vote. Chaque membre ne pourra voter pour un candidat que dans la région ou le conseil scolaire où il travaille. Des élections auront lieu dans les domaines suivants: **Annapolis Valley Regional Centre for Education, Chignecto Central Regional Centre for Education, Conseil scolaire acadien provincial, Halifax Regional Centre for Education, South Shore Regional Centre for Education**

## Nominations au conseil d'administration en 2019

Les manifestations d'intérêt seront acceptées pour les postes suivants du conseil d'administration:

- Poste de directeur représentant les membres de l'AAEPNE d'ascendance africaine (nouveau siège)
- Poste de directeur représentant les membres de l'AAEPNE d'identité autochtone (nouveau siège)
- Un maximum de deux positions supplémentaires parmi les membres afin d'accroître la diversité du conseil.

## Ratification

La ratification des membres du conseil d'administration sera effectuée au moyen d'une motion ordinaire lors de l'AGA le 25 octobre 2019.

**18 septembre 2019**

Ouverture des candidatures au conseil d'administration..

**24 septembre 2019**

Les chambres de la dernière journée seront réservées dans les hôtels pour la conférence d'octobre.

**25 septembre 2019**

Clôture des candidatures pour l'élection au conseil d'administration de l'AAEPNE.

**3 et 4 octobre 2019**

Le conseil d'administration.

**9 octobre 2019**

Élection du conseil d'administration de l'AAEPNE.

**24 octobre 2019**

Célébration de la retraite de de l'AAEPNE au Casino Nova Scotia, Halifax.

**25 octobre 2019**

Conférence d'octobre 2019 à Casino Nova Scotia, Halifax, à 9h00.